

CHAPITRE X.

ATTENUANTIA, les ATTÈNUANS.

L'ON comprend sous ce nom des médicamens que l'on suppose augmenter la fluidité de la masse du sang, non en augmentant la quantité d'eau qui y est contenue, mais par leur manière d'agir sur les autres parties de la masse.

L'usage de cette classe de médicamens me paroît être fondé sur la supposition que l'épaississement contre nature des fluides étoit dû à ce que les particules dont ils sont composés s'unissoient ensemble, de manière à former des masses plus grosses et plus imperméables.

L'on suppose que l'on peut corriger cet état des fluides par des moyens chymiques ou mécaniques. L'on a prétendu que le premier moyen consistoit à se servir d'une matière propre à atténuer ou diminuer le volume des particules devenues plus grosses qu'elles ne le sont dans l'état naturel, ou d'une matière capable de les diviser ou de les séparer; et l'on a désigné les substances du dernier genre, sous le terme d'*incidentia*, d'*incisifs*, que l'on trouve fréquemment dans les auteurs de Matière médicale. Quant à la manière d'agir de ces Attenuans et de ces incisifs, j'observerai premièrement, que la prétendue cause de l'épaississement contre la nature des fluides est fondée sur une erreur, et je suis disposé à admettre qu'il ne paroît pas que cette cause puisse jamais avoir lieu: secondement, quand même cette supposition seroit mieux fondée, je prétends, d'après les prin-

épées que j'ai admis plus haut, que cette opération mécanique ne peut avoir lieu dans ce cas. Mais, sans suivre plus loin cette question, je vais citer un passage du savant GAUBIUS. Ce médecin, qui étoit élevé dans l'école corpusculaire de BOERHAAVE, et qui a même beaucoup admis de cette doctrine dans d'autres parties de son ouvrage, a néanmoins eu des doutes sur la vérité et la propriété de cette même doctrine; et il a donné sur un de ces objets particuliers le passage suivant. Il s'exprime ainsi dans le trois centième paragraphe de sa Pathologie: » An et naturae humanae » facultatis inest, moleculas acres, detritis aut » intropressis angulis in sphaerulas tornando blanditiem creandi? Non satis constat speciosam » ideam aequaliter in fluidam solidamque acrimoniam quadrare. Credibilis profecto mixtionem chymicam (298) magis quam mechanica rotundatione id opus perfici «.

J'ose prédire que l'opinion de l'action mécanique des Atténuans et des incisifs sera abandonnée de tous les médecins; je crois devoir en conséquence me borner ici à examiner comment on pourroit expliquer les effets de ces remèdes, en supposant qu'ils agissent chymiquement. Nous rencontrons encore ici beaucoup de difficultés: si jamais ces médicamens produisent, étant introduits dans le corps, quelque changement, on ne peut le rendre évident par le fait; et quelque action qu'on leur suppose, il n'est pas aisé d'en donner la théorie. L'on ne connoît pas bien ce qui peut changer l'état du gluten; nous ne connoissons même aucune matière qui le puisse dissoudre hors du corps, excepté l'alkali caustique, que l'on ne peut appliquer sur ce gluten, lorsqu'il circule dans les vaisseaux. Les matières salines l'empêchent de

se coaguler comme de coutume , lorsqu'il est hors des vaisseaux , mais elles ne produisent aucun effet sur sa consistance : car en ajoutant une quantité d'eau , le gluten se sépare du reste de la masse , et on lui découvre les mêmes qualités qu'il auroit eu sans cette addition . Je dirai la même chose des globules rouges : nous ne connoissons aucune substance qui puisse changer leur état dans le corps et hors du corps ; ni par conséquent altérer la consistance des parties principales du sang , que nous pouvons supposer être les plus propres à former des concrétions contre nature . C'est pour-quoi , s'il survient des concrétions de ce genre , ce doit être dans la sérosité ; mais l'on n'est pas certain qu'elles y aient réellement lieu , et cette supposition ne quadre pas avec ce que nous connoissons de la sérosité , qui est toujours un fluide salin , qui agit comme dissolvant sur les autres parties de la masse du sang .

Mais en admettant , malgré tout ce que nous venons de dire , qu'il puisse survenir des concrétions ; ou une disposition aux concrétions , il peut y avoir des cas où les Atténuans conviennent ; j'ai en conséquence donné une liste des médicamens que l'on croit être de ce genre .

J'ai donné le premier rang à l'eau ; je ne répéterai pas ici que j'ai dit à ce sujet ; je n'en parle même que pour avoir occasion de remarquer qu'il est probable que non-seulement elle augmente la quantité d'eau qui est toujours séparée du fluide animal , mais qu'une portion peut pénétrer ce fluide , et être en conséquence un moyen d'en diminuer la force de cohésion .

J'ai ensuite mis dans ma liste les

ALKALINA, les ALKALINS.

On les regarde comme de puissans Atténuaus ; il ne paroît pas cependant que ce soit à juste titre. L'on croyoit autrefois que ces remèdes agissent par leur puissance septique ; mais les expériences de JEAN PRINGLE ont entièrement détruit cette opinion : quant à la puissance dissolvante qu'on leur a d'ailleurs attribuée, j'ai déjà observé qu'ils n'en avoient aucune sur le gluten ; et s'ils ont quelque action comme Atténuaus, ils doivent uniquement agir en augmentant l'état salin de la sérosité, et par conséquent de la même manière que les substances dont je vais parler.

SALES NEUTRI, les SELS NEUTRES.

On les croit universellement Atténuaus, mais je ne vois pas sur quoi cette opinion peut être réellement fondée. On peut les employer, comme je l'ai déjà dit, pour prévenir la concrétion qui arrive communément au sang extravasé ; mais aucune expérience ne prouve qu'ils aient la puissance de dissoudre le gluten ou d'en modérer la cohésion. Je suis convenu que l'état salin de la sérosité contribuoit particulièrement à conserver la fluidité de toute la masse ; et quand la matière saline s'y trouve en grande quantité, elle peut donner au tout une fluidité extraordinaire : néanmoins je n'ai pu appercevoir que les Sels Neutres, à la quantité à laquelle on les donne communément comme médicamens, puissent produire un effet semblable. Une once de nitre, donnée à plusieurs reprises dans le cours de vingt-quatre heures, ne peut, tandis qu'une portion s'échappe constamment par les excrétiens, jamais s'accumu-

ler en assez grande quantité pour produire aucun effet comme dissolvant. L'on peut appliquer le même raisonnement aux autres Sels Neutres ; je vais en conséquence passer à l'article suivant :

SAPONES, les SAVONS.

BOERHAAVE étoit très-disposé à étendre l'idée que l'on attache à ce terme, en paroissant supposer que l'on pouvoit considérer comme Savon toute combinaison de matière saline et huileuse. Néanmoins, comme l'on trouve une combinaison de ce genre dans presque toutes les productions naturelles, il est évident que les qualités et les proportions des ingrédients qui forment ces mixtes doivent considérablement varier, et produire par cette raison de grandes différences dans leurs qualités chymiques et dans leurs effets sur les autres corps ; la dénomination de Savonneux doit par conséquent être fort étendue en chymie et très-peu exacte ; et il doit en être de même de son usage en médecine. Je pense en conséquence que ce terme n'étant pas susceptible de précision, ne doit pas s'employer aussi indifféremment et aussi communément qu'on l'a fait.

Il faut tenter d'apporter plus de précision en fait de Matière médicale ; et je ne considérerai ici que les substances que l'on désigne le plus communément et le plus strictement sous le nom de SAVON, qui est une combinaison d'alkali fixe avec une huile par expression. On a si fréquemment décrit la manière de faire cette combinaison, et elle est si bien connue, qu'il est inutile de la donner ici : il suffit de dire, relativement à ses qualités chymique et médicinale, que le Savon consiste dans une saturation mutuelle des deux in-

grédiens qui se trouvent dans une proportion si exacte, qu'il en résulte un nouveau mixte dans lequel les qualités des parties constitutives disparaissent absolument. L'alkali perd l'acrimonie qu'il avoit étant seul, et l'huile devient alors facilement miscible à l'eau, ce qu'elle ne faisoit nullement avant; et l'état parfait de ces propriétés est une marque que la préparation est faite avec soin et exactitude.

J'observerai d'abord, en considérant cette substance comme médicament, que le Savon se décompose facilement par les acides, quelques foibles qu'ils soient, et cette circonstance de la qualité du Savon peut nous être d'un grand secours pour juger de ses effets sur le corps humain. Je pense que l'estomac de l'homme dans l'état de santé, contient toujours quelque acide, d'où il me paroît probable qu'une quantité modérée de Savon, est toujours décomposée par l'acide de ce viscère qui s'unit à l'alkali du Savon; cela est au point que quand une acidité morbifique domine dans l'estomac, l'on ne peut pas en trouver de correctif plus puissant que le Savon; il est souvent même plus convenable que les absorbans ordinaires ou les simples alkalis.

Lorsque le Savon est ainsi décomposé, l'effet que peut produire dans l'estomac le sel neutre qui en résulte, ou l'huile qui s'en sépare, mérite à peine quelque attention; mais je considérerai par la suite la manière dont il corrige l'accidité de l'estomac.

En supposant que le Savon ne se décompose pas dans l'estomac, ou que l'on en introduise une telle quantité qu'il ne puisse entièrement s'y décomposer, il resteroit à déterminer quel sont ses effets sur les différentes parties du système. Comme le Savon peut, par un procédé particu-

lier, dissoudre la plus grande partie des concrétions animales ou végétales, l'on a supposé, avec assez de fondement en apparence, qu'il avoit une puissance atténuante à l'égard des fluides humains. Il est en effet très-possible qu'il soit utile pour résoudre les viscosités qui peuvent se recontrer dans le canal alimentaire; mais il ne peut agir d'une manière fort active, à cause de l'état de dissolution dans lequel il est; et cela doit s'appliquer, à plus forte raison, aux effets qu'il produit à mesure qu'il pénètre plus avant dans le système.

L'on a prétendu qu'il agissoit comme laxatif sur les intestins; mais je n'ai pu reconnoître son action que quand on en avoit pris de très-grandes quantités. Lorsque cela arrive, on doit l'attribuer au sel commun que l'on emploie dans sa préparation, et qui y adhère en partie; car lorsque ce sel en est séparé, le Savon devient une substance absolument douce, qui ne paroît pas devoir produire d'irritation sur des parties de la plus grande sensibilité.

C'est en consequence un foible moyen que d'employer le Savon en lavement comme laxatif. Il peut être de quelque utilité pour ramollir les excréments endurcis; mais il ne peut agir comme stimulant que par le sel commun qu'il contient; et il est toujours plus aisé d'ajouter une certaine quantité de ce sel dans les lavemens, que du Savon.

Lorsque le Savon est entraîné dans les vaisseaux sanguins, on peut lui supposer une puissance atténuante; mais je crois que cette puissance est très-douteuse et qu'elle ne peut jamais être considérable. Le Savon ne peut se donner en grande quantité, ni être continué fort long-temps, et il doit, quand on l'a pris, se diviser et se répandre

être dans toute la masse du sang; l'on ne peut en conséquence supposer qu'il y en ait dans aucune partie de cette masse une assez grande quantité, ou qu'il s'y trouve suffisamment concentré pour résoudre les fluides visqueux, même hors du corps; c'est pourquoi nous croyons que la puissance du Savon, dont on a tant parlé, pour résoudre les obstructions, est absolument nulle.

D'après la vertu que l'on a attribuée au Savon de résoudre les obstructions du foie, l'on a dû naturellement conclure qu'il pouvoit être utile dans la jaunisse, et les auteurs de Matière médicale le regardent en général comme avantageux dans ce cas; je pense néanmoins que c'est avec peu de fondement. Les objections que j'ai faites contre les puissances résolutives du Savon, me portent à croire qu'il ne peut résoudre les concrétions biliaires; il ne produit pas même cet effet hors du corps, et je l'ai vu souvent employer sans succès chez des personnes très-sujettes à ces concrétions. Lorsque la jaunisse est réellement produite par une concrétion biliaire tombée dans les conduits biliaires, il n'est nullement probable que le Savon puisse aucunement dissoudre cette concrétion ou en faciliter le passage. C'est donc sans raison qu'on l'a recommandé dans la jaunisse: j'ai néanmoins fréquemment employé le Savon, je l'ai trouvé utile pour corriger l'acidité de l'estomac, et même pour empêcher jusqu'à un certain point les excréments d'acquiescer une consistance argillacée.

Je ne dois pas quitter ce qui concerne l'usage interne du Savon, sans reconnoître qu'il a souvent paru utile au système; mais il m'a semblé qu'il ne l'étoit que dans les cas de calcul ou de goutte, ce que j'attribue absolument à ce qu'il corrige l'acidité de l'estomac: j'ai déjà indiqué la manière

Tome III.

G

dont il produisoit cet effet, et j'en parlerai plus au long par la suite.

Aucun remède n'a été plus fréquemment recommandé pour l'usage interne que le Savon; et la manière dont on s'en sert communément semble bien fondée. Nous avons parlé plus haut du grand avantage que l'on retire des frictions faites avec l'huile; l'on peut employer le Savon de la même manière, et alors il devient souvent un des plus puissans moyens de résoudre différentes obstructions de la surface du corps et des parties qui sont au-dessous. Il se charge aussi assez convenablement de la puissance antispasmodique du camphre, et de la puissance stimulante et rubéfiante des huiles essentielles, d'où il est aisé de voir que le Savon est très propre à servir de base à plusieurs remèdes externes puissans.

DULCIA, les SUBSTANCES DOUCES.

En parlant du sucre, que nous avons considéré plus haut comme matière alimentaire, il paroît naturel d'observer que le choix des alimens doit être le moyen le plus facile et le plus certain de donner à la masse du sang la consistance convenable, ou les autres qualités nécessaires. Malgré la vérité de cette observation, il n'est pas aussi aisé d'en faire l'application qu'on pourroit se l'imaginer. Le sang des animaux phytivores diffère à peine de celui des carnivores; au moins la différence n'en a pas été clairement déterminée. Une chose dont nous sommes plus certains, c'est que les hommes vivent d'alimens très-différens, et qu'il n'en résulte pas de différence sensible dans leur sang: cela peut aussi ne pas être exactement vrai; mais je soutiens que les médecins n'ont pas encore pu désigner quels sont les différens états du sang chez

les hommes qui jouissent d'une santé ordinaire ; ce qui est aisé à appercevoir, d'après ce que l'on a écrit sur ce fluide. Voyez *Halleri Elementa*, Lib. V, Sect. II, Art. VIII ; joignez-y ce que nous avons dit plus haut dans notre Introduction, Chap. I, Art. II, d'où il paroît que nous ne sommes pas en état de déterminer l'effet des alimens sur l'état du sang. Il est probable qu'ils peuvent y produire quelque différence ; mais il ne l'est pas moins que les différens états du sang dépendent plutôt de certaines variétés de l'économie générale que de la diversité des alimens.

Je vais en conséquence examiner quel peut être l'effet du sucre et des matières saccharines, lorsqu'on en mange de grandes quantités. Je crois avoir suffisamment prouvé, en parlant des alimens en général, que ces matières entrent en grande quantité dans la composition du propre fluide animal, et qu'elles forment une partie de la nourriture du corps : il est très probable, d'après les faits que j'ai rapportés, que l'on peut en prendre de très grandes quantités sans le moindre danger ; et l'on a cité plusieurs faits extraordinaires pour le prouver. Les limites que l'on pourroit établir à cet égard me paroissent très-incertaines ; je conviens cependant qu'il peut y en avoir, et que quand l'on mange plus de sucre qu'il ne peut en entrer dans la composition du fluide animal, il doit conserver sa forme particulière, et on peut alors le considérer comme un médicament capable de produire des effets particuliers sur tous les fluides.

L'on croit communément que le sucre agit à cet égard comme Atténuant, c'est-à-dire, qu'il augmente la fluidité de toute la masse, et qu'il peut prévenir ou résoudre les concrétions qui peu-

vent survenir, ou qui existent réellement dans nos fluides: cela peut être ainsi; mais je ne crois pas que l'on ait donné aucune preuve de ce fait, et il n'y a aucune expérience faite hors du corps qui vienne à l'appui de cette opinion. Les vertus antiseptiques du sucre qui sont parfaitement établies, sont contraires à celles qu'on lui attribue comme Atténuant: je n'ose déterminer quels effets il peut produire lorsque l'on en mange une très grande quantité, ou lorsqu'il s'en engendre une quantité extraordinaire dans le cas singulier de diabète. Les qualités nuisibles qu'on a lui a quelquefois attribuées, ne sont ni clairement prouvées, ni déterminées; et les expériences de l'ingénieux et habile STARK, que nous venons de perdre, ne me paroissent nullement complètes ou concluantes.

Il reste donc encore à déterminer quelles sont les qualités médicales du sucre lorsqu'il s'en trouve une quantité extraordinaire dans la masse du sang: il me paroît qu'il n'a alors d'autres qualités que celles d'une Substance saline douce, qui passe facilement par les excrétions, et qui probablement les favorise et détruit les obstacles qu'elles pourroient trouver: cette vertu est la seule vertu médicale que j'attribue au sucre.

Il est à peine nécessaire d'observer, à l'égard des qualités du sucre, qu'il peut, dans certains estomacs, être disposé à la fermentation acescente; et quand, par l'état et les circonstances où se trouve l'estomac, cette fermentation est portée à excès, le sucre peut produire tous les effets des autres acescens.

Lorsque le sucre passe dans le canal intestinal sans avoir éprouvé de changement, il paroît y produire de l'irritation et agir comme laxatif; et l'usage que l'on en fait en lavement en est une

preuve; mais lorsqu'on le prend par la bouche, ses effets laxatifs sont à peine sensibles, à moins que l'on en prenne une grande quantité; car alors la qualité laxative du sucre paroît considérable: je pense que c'est communément parce qu'il passe de l'estomac dans les intestins dans un état acide, et qu'il se mêle en conséquence, de même que les autres acides, avec la bile qu'il produit, ainsi que ces derniers la diarrhée.

MEL, le MIEL.

Le miel ressemble si exactement et si parfaitement au sucre, que je suis embarrassé de lui trouver des qualités ou des vertus différentes de celles du sucre: il se peut qu'il ait communément quelque chose de plus visqueux qui y adhère, mais je ne puis concevoir quel effet cela peut produire sur ses qualités; et quel que soit cet effet, on peut l'empêcher, en clarifiant le Miel avec le blanc d'oeuf.

Le Miel nouveau contient une matière qui excite facilement, chez certaines personnes, une fermentation acescente et des spasmes de l'estomac, que l'on appelle coliques. Nous ne pouvons distinguer cette matière particulière que contient alors le Miel; mais elle semble être volatile; car elle se dissipe facilement par l'ébullition: ces effets du Miel nouveau n'ont pas lieu sur tout le monde, et ne se manifestent que chez les personnes d'une idiosyncrasie particulière; et il ne faut faire prendre le Miel à ces personnes qu'après l'avoir fait bouillir.

Après avoir dit que les qualités médicinales du Miel ne différoient pas de celles du sucre, il paroît qu'il n'y a aucune raison d'adopter l'usage que l'on jugeoit autrefois nécessaire; c'est-à-dire,

de faire le Miel la base des syrops. Le Collège de Londres a continué de suivre cette methode ; mais je ne conçois pas quel peut en être l'objet médical ; je crois que le Collège d'Edimbourg l'a convenablement abandonnée pour plusieurs raisons. Nos apothicaires de campagne ne se donnent pas toujours la peine de clarifier leur Miel commun ; et le Miel fin est presque toujours plus cher chez nous que le sucre.

J'ai dit que je ne connoissois aucune différence entre la qualité médicale du sucre et celle du Miel : néanmoins je n'assure pas cela positivement ; car l'on m'a dit que, dans quelques cas, le Miel pris à grandes doses avoit été avantageux à certains asthmatiques ; et cela peut être fondé, s'il est possible que le Miel soit disposé à passer par les vaisseaux exhalans des poumons : mais il n'est pas démontré que le sucre pris en aussi grande quantité, ne puisse pas produire le même effet : dans quelques-uns des cas cités plus haut, l'on avoit pris plusieurs onces de Miel par jour.

GLYCYRRHIZA, la RÉGLISSE.

La Réglisse est une racine très-connue, qui donne une très-grande quantité de matière saccharine ; et lorsqu'on extrait seule cette matière, elle ne diffère pas du sucre ordinaire ; ses qualités médicales sont en consequence absolument les mêmes.

La Réglisse diffère particulièrement du sucre, en ce que, outre sa substance douce, elle contient une matière amère, désagréable, que l'on ne peut cependant en extraire que par une longue ébullition ; ce qui indique en conséquence que, pour obtenir la partie douce de la Réglisse et

éviter sa partie amère, il ne faut la faire bouillir que légèrement et peu de temps: c'est la méthode généralement suivie aujourd'hui, et je n'en parle ici que pour avoir lieu de faire mention d'un fait souvent observé, c'est à dire, que tandis que toutes les autres substances douces excitent la soif, la Règlisse la dissipe; c'est pourquoi les Grecs l'ont nommée *Ἀδύπος*. J'observerai, pour rendre raison de ceci, que je n'ai pas trouvé que la partie douce de la Règlisse séparée de la racine, diminuât davantage la soif que les autres substances douces; et je crois que l'idée fausse que l'on en a conçue, vient de ce que si l'on mâche un morceau de Règlisse assez de temps pour en extraire toute la partie douce, en continuant de la mâcher, on en extrait la matière âcre et amère qui stimule l'intérieur de la bouche et la gorge, au point de produire une excrétion de fluide, ce qui dissipe l'altération que la matière douce avoit produite.

Je me contenterai de répéter ici, que la douceur de la Règlisse étant absolument la même que celle du sucre, il ne nous est pas possible de lui attribuer d'autres qualités médicales. L'on prétend que la Règlisse réunit à sa douceur une matière mucilagineuse, qui peut la rendre un adoucissant plus puissant que le sucre; mais nous aurons occasion de considérer cet objet plus au long à l'article des Adoucissans.

FRUCTUS DULCES SICCATI, les FRUITS

DOUX DESSÉCHÉS.

J'ai cru qu'il étoit assez convenable de parler ici de ces Fruits , parc qu'ils contiennent une grande quantité de sucre , et qu'ils en ont toutes les propriétés : je ne crois pas cependant qu'ils jouissent d'une puissance plus atténuante que le sucre même ; mais quelques-uns d'entre eux semblent contenir plus de matière mucilagineuse mêlée avec leur sucre , ils peuvent en conséquence avoir une qualité plus adoucissante , comme j'aurai occasion de le dire tout-à-l'heure.

